

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## K2R DETACHANT AVANT LAVAGE MOUSSE ACTIVE AEROSOL

Version: 1

Date de la première édition: 11/09/2014

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: K2R DETACHANT AVANT LAVAGE MOUSSE ACTIVE AEROSOL

1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: détacheur pour les textiles  
Ne pas pulvériser directement dans le lave linge

1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: SOCIETE EAU ECARLATE  
28, rue de la Résistance  
F-91707 Ste Geneviève des Bois  
France  
Tél: +33 (0)1 69 46 52 70  
Télécopie: +33 (0)1 69 46 25 22  
Courriel: info@eauecarlate.fr

1. 4. N° code du produit: 3152210228358

1. 5. Numéro d'appel d'urgence: FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59  
B - Centre Antipoisons Tél: 070/245.245

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: mode 99/45 F+R12 Xi R36  
mode clp \* Aérosol infl. 1 / SGH02 - H222 \*  
\* Irr. cut. 2 / SGH07 - H315 \*  
\* Lés. oc. 1 / SGH05 - H318 \*  
\* Tox. aq. chron. 3 / H412 \*



2. 2. N° CE: Non applicable.

2. 3. Contient: • Alcool gras ethoxylé 7OE

2. 4. Éléments d'étiquetage (R - S):



2. 4. 1. Symbole(s): F+ - Extrêmement inflammable ; Xi - Irritant

2. 4. 2. Phrase(s) R: 12 Extrêmement inflammable.  
36 Irritant pour les yeux.

2. 4. 3. Phrase(s) S: 16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.  
2 Conserver hors de la portée des enfants.  
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.  
51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.  
9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.

2. 5. Éléments d'étiquetage (CLP - SGH):



Danger      Attention      Danger

2. 5. 1. Symbole(s):

2. 5. 2. Mention de danger: H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2. 5. 3. Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## K2R DETACHANT AVANT LAVAGE MOUSSE ACTIVE AEROSOL

Version: 1

Date de la première édition: 11/09/2014

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

|   |   |
|---|---|
|   | <p>P251 Ne pas percer, ni brûler, même après usage.<br/>P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.<br/>P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.<br/>P273 Éviter le rejet dans l'environnement.</p>  |
| 2. 5. 4. Intervention:                  | <p>P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.<br/>.<br/>.<br/>.</p>   |
|   | <p>P305 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:<br/>P351 Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.<br/>P338 Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.<br/>P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON OU un médecin.</p>   |
| 2. 5. 5. Stockage:                      | <p>P410 Protéger du rayonnement solaire.<br/>P412 Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C</p>   |
| 2. 5. 6. Elimination:                   | <p>P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation nationale (boîte vide dans le tri sélectif)</p>  |
| 2. 6. Information(s) complémentaire(s): | <p>Par mesure de sécurité, utiliser uniquement pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi.<br/>P102 Tenir hors de portée des enfants.<br/>P301P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin<br/>P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.<br/>P 261 Éviter de respirer les aérosols.<br/>P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.<br/>Procéder par brèves pressions sans pulvérisation prolongée</p> |
|   | <p>Parmi autres ingrédients contient<br/>- 15-30% hydrocarbures aliphatiques, agents de surface non ioniques<br/>- enzymes . Peut produire une réaction allergique.<br/>- conservateur(s) benzisothiazolinone Peut produire une réaction allergique<br/><br/>- Contient 17,651 % en masse de composants inflammables.</p>   |
| 2. 7. Autres dangers:                   | <p>Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser ou dessécher la peau, conduisant à une incommodité ou à des dermatites.</p>   |

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

|   |   |
|---|---|
| 3. 1. Formule:                              | EE0011/4  |
| 3. 2. Description du mélange:               | Solution aqueuse de sels alcalins, agents de surface non ioniques, enzymes, solvants  |
| 3. 3. Composant(s) contribuant aux dangers: | <ul style="list-style-type: none"><li>• Alcool gras ethoxylé C13/C15 7OE</li><li>- N° CAS: 64425-86-1</li><li>- Conc. (% pds) : 1 &lt; C &lt;= 5</li><li>- R-S : Symbole(s): Xn - Phrase(s) R: 22-41-50</li><li>- SGH : • SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Tox. aiguë 4 • SGH05 - Corrosion - Danger - Lés. oc. 1</li><li>• SGH09 - Environnement - Attention - Tox. aq. aiguë 1</li><li>• nitrite de sodium</li><li>- N° Id: 007-010-00-4 - N° CE: 231-555-9 - N° CAS: 7632-00-0</li><li>- Conc. (% pds) : 0 &lt; C &lt;= 1</li><li>- R-S : Classification: • O; R 8 • T; R 25 • N; R 50 •</li><li>- SGH : • SGH06 - Tête de mort sur deux tibias - Danger - Tox. aiguë 2</li><li>• SGH09 - Environnement - Attention - Tox. aq. aiguë 1</li><li>• 3-butoxy-2-propanol;</li><li>- N° Id: 603-052-00-8 - N° CE: 225-878-4 - N° CAS: 5131-66-8</li><li>- Conc. (% pds) : 5 &lt; C &lt;= 10</li><li>- R-S : Classification: • Xi; R 36/38 •</li><li>- SGH : • SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Irr. cut. 2 - Irr. oc. 2</li><li>• oxyde d'amine</li></ul> |

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## K2R DETACHANT AVANT LAVAGE MOUSSE ACTIVE AEROSOL

Version: 1

Date de la première édition: 11/09/2014

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

- N° CE: 274-687-2 - N° CAS: 70592-80-2  
- Conc. (% pds) : 0 < C <= 1  
- R-S : Symbole(s): Xi N - Phrase(s) R: 41-50-38  
- SGH : • SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Irr. cut. 2 • SGH05 - Corrosion - Danger - Lés. oc. 1  
• SGH09 - Environnement - Attention - Tox. aq. aiguë 1  
• ISODODECANE  
- N° CE: 297-629-8 - N° CAS: 93685-81-5  
- Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119490725-29-XXXX  
- Conc. (% pds) : 1 < C <= 5  
- R-S : Symbole(s): Xn - Phrase(s) R: 10-65-66-53  
- SGH : • SGH02 - Flamme - Attention - Liq. infl. 3  
• SGH07 - Point d'exclamation - Attention - STOT un. 3 - STOT un. 3. • SGH08 - Danger pour la santé - Tox. asp. 1  
• Tox. aq. chron. 4

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

### 4. PREMIERS SECOURS

#### 4. 1. Description des premiers secours:

4. 1. 1. Conseils généraux: Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente.
4. 1. 2. Inhalation: Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos, si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire absorber par la bouche.  
Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin.
4. 1. 3. Contact avec la peau: Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau.
4. 1. 4. Contact avec les yeux: Enlever les verres de contact. Irriger copieusement avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.
4. 1. 5. Ingestion: Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir. Mais compte tenu de la présentation l'ingestion est peu probable.
4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés: effets narcotiques , mais la forme mousse limite l'inhalation même volontaire du produit  
La préparation contient des enzymes sensibilisante par inhalation sans entraîner la classification de celle-ci.
4. 2. 1. Inhalation: Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau Ils provoquent ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme.
4. 2. 2. Contact avec la peau: Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.
4. 2. 3. Contact avec les yeux: L'absorption d'alcool augmente les effets toxiques du produit.
4. 2. 4. Ingestion: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction: mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO2), poudre, eau pulvérisée.
5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: Faire attention aux risques d'explosion. Au cours d'un incendie, les boîtiers échauffés éclatent libérant le gaz propulseur extrêmement inflammable  
L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.  
Un incendie produira une épaisse fumée noire.
5. 3. Conseils aux pompiers: Porter un appareil respiratoire autonome.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## K2R DETACHANT AVANT LAVAGE MOUSSE ACTIVE AEROSOL

Version: 1

Date de la première édition: 11/09/2014

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

|  |   |
|--|---|
| 5. 4. Méthode(s) spéciale(s):  | Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. |
| 5. 5. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: | Ne pas utiliser un jet d'eau.                           |

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

|  |   |
|--|---|
| 6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: | Evacuer le personnel vers un endroit sûr.<br>Éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux. Éviter d'inhaler les vapeurs et/ou particules. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.   |
| 6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement:                           | Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements. Les autorités compétentes seront prévenues de tout déversement accidentel dans un cours d'eau ou dans les égouts.  |
| 6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:                         | Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sable, terre, vermiculite, terre de diatomées.<br>Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).   |
| 6. 4. Référence à d'autres sections:   | Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.<br>Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit.<br>Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage. |

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

|   |   |
|---|---|
| 7. 1. Manipulation:   |   |
| 7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:   | Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée.<br>Eviter le contact avec la peau et les yeux.<br>Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.<br>Observer les réglementations de la protection du travail. |
| 7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique:   | Le produit ne doit être utilisé que dans des locaux dépourvus de toutes flammes nues ou autres sources d'ignition.<br>L'équipement électrique doit être protégé de façon appropriée.  |
| 7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s):   | Tenir hors de portée des enfants.<br>Lire l'étiquette avant utilisation.<br>ne pas utiliser en atmosphère confinée  |
| 7. 2. Stockage:   |   |
| 7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités: | Ne pas fumer. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées.  |
| 7. 2. 2. Mesure(s) d'ordre technique:   | Les incendies impliquant des aérosols contenant des composants inflammables peuvent être très graves et se propager rapidement. Les entrepôts doivent être séparées d'autres zones à l'aide de séparation résistant au feu                                    |
|   | Teneur en gaz en gramme par boîtier :<br>format 400ml : 53g<br>format 500ml : 66.25g  |
| 7. 2. 3. Condition(s) de stockage:  | Stocker dans un endroit sec, bien ventilé, tenir éloigné de toutes sources d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe.<br>Conserver à des températures comprises entre 5°C et 25°C   |
| 7. 2. 4. Matière(s) incompatible(s) à éloigner:   | Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matériaux fortement acides ou alcalins.  |
| 7. 2. 5. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:   | Sans objet le boîtier aérosol étant scellé par le producteur  |
| 7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):   | Produit ménager<br>Le boîtier ne doit pas être utilisé dans des zones confinées. Ne pas pulvériser vers une flamme ou un corps incandescent.<br>ne pas utiliser en atmosphère confinée  |

### 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## K2R DETACHANT AVANT LAVAGE MOUSSE ACTIVE AEROSOL

Version: 1

Date de la première édition: 11/09/2014

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

### 8.1. Paramètres de contrôle:

#### 8.1.1. Limite(s) d'exposition:

#### 8.1.2. Mesure(s) d'ordre technique:

Prévoir un renouvellement d'air suffisant.

#### 8.2. Contrôles de l'exposition:

##### 8.2.1. Protection des voies respiratoires:

Dans le but d'éviter l'inhalation de brouillard/vapeur, le port d'un appareil respiratoire est requis durant ces travaux.

, mais la forme mousse limite l'inhalation même volontaire du produit

##### 8.2.2. Protection des mains:

gants en PVC ou autre matière plastique ou en caoutchouc naturel

##### 8.2.3. Protection de la peau et du corps:

Le personnel doit porter des vêtements antistatiques en fibres naturelles ou en fibres synthétiques résistant à haute température.

##### 8.2.4. Protection des yeux:

Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides.

##### 8.2.5. Protection individuelle:

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.

##### 8.2.6. Procédure(s) de surveillance recommandée(s):

Vérifier l'absence de corrosion du boîtier

##### 8.3. Mesure(s) d'hygiène:

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

##### 8.4. Information(s) supplémentaire(s):

Procéder par brèves pressions sans pulvérisation prolongée

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

#### 9.1.1. Aspect:

aérosol: liquide / gaz comprimé

#### 9.1.2. Couleur:

Non déterminé.

#### 9.1.3. Odeur:

caractéristique

#### 9.1.4. PH:

10,5

#### 9.1.5. Point / intervalle d'ébullition:

Non déterminé.

#### 9.1.6. Point / intervalle de fusion:

0°C

#### 9.1.7. Point d'éclair:

0°C

#### 9.1.8. Température d'auto-inflammabilité:

189°C

#### 9.1.9. Limites d'explosivité:

0,6 -12 % en volume

#### 9.1.10. Pression de vapeur:

853kPa

#### 9.1.11. Densité relative (eau = 1):

0,99 g / cm3

#### 9.1.12. Viscosité:

Non applicable.

### 9.2. Autres informations:

#### 9.2.1. Hydrosolubilité:

partiellement miscible

#### 9.2.2. Liposolubilité:

complètement soluble

#### 9.2.3. Solubilité aux solvants:

complètement miscible

### 9.3. Autres données:

Composés organiques volatiles : 24.5%

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité:

La chaleur peut provoquer une violente combustion ou explosion.

### 10.2. Stabilité chimique:

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## K2R DETACHANT AVANT LAVAGE MOUSSE ACTIVE AEROSOL

Version: 1

Date de la première édition: 11/09/2014

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

|  |  |
|--|--|
| 10. 3. Possibilité de réactions dangereuses: | Aucune sous utilisation normale.   |
| 10. 4. Conditions à éviter:                  | Eviter les températures supérieures à 30 °C<br>L'échauffement cause une élévation de pression avec des risques d'explosion.                              |
| 10. 5. Matières incompatibles:               | Tenir a l'écart d'agents oxydants et de matériaux fortement acides ou alcalins afin d'éviter des réactions exothermiques.                                |
| 10. 6. Produits de décomposition dangereux:  | En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone... |

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

|  |   |
|--|---|
| 11. 1. Informations sur les effets toxicologiques:                     | Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.  |
| 11. 2. Toxicité aiguë:   |   |
| 11. 2. 1. Inhalation:  | En utilisant la méthode de calcul   |
| 11. 2. 2. Contact avec la peau:  | En utilisant la méthode de calcul ATE > 2000mg/kg   |
| 11. 2. 3. Contact avec les yeux:                                       | lésions oculaires graves  |
| 11. 2. 4. Ingestion:   | En utilisant la méthode de calcul ATE>2000mg/kg   |
| 11. 3. Sensibilisation:  | Des manifestations allergiques peuvent apparaître dans les heures suivant l'exposition. (enzymes)   |
| 11. 4. Toxicité résultant d'une exposition de longue durée ou répétée: | Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation de la peau et des dermatoses dues aux propriétés dégraissant du produit.  |
| 11. 5. Information(s) supplémentaire(s):                               | Ce produit contient des substances inscrites au tableau des maladies professionnelles n° 63 (affections provoquées par les enzymes) 84 : maladies engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnels : hydrocarbures liquides tels white spirit ou essence spéciales, alcools, aldéhydes, glycols et leurs éthers |

### 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

|   |  |
|---|--|
| 12. 1. Toxicité:                              | Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.                            |
| 12. 2. Persistance et dégradabilité:          | Facilement biodégradable.  |
| 12. 3. Potentiel de bioaccumulation:          | Pas de bio-accumulation.   |
| 12. 4. Mobilité dans le sol:                  | Non déterminé.   |
| 12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB: | Non applicable.  |
| 12. 6. Autres effets néfastes:                | le produit ne contient pas d'halogènes sous forme de composé organique (AOx)   |
| 12. 6. 1. Toxicité aquatique:                 | isododécane :<br>CE50 (48h) DAPHNIES 0.04 mg/l<br>CE50(5jours) ALGUES 0.04 mg/l  |
| 12. 7. Information(s) générale(s):            | Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.<br>Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité. |

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

|   |  |
|---|--|
| 13. 1. Méthodes de traitement des déchets:          | Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.<br>Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux. |
| 13. 2. Emballages contaminés:                       | Les récipients vides peuvent être mis en décharge en suivant les règlements locaux.  |
| 13. 3. Disposition(s) nationale(s) et régionale(s): | Catalogue européen des déchets 20 01 29 détergents contenant des substances dangereuses  |

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## K2R DETACHANT AVANT LAVAGE MOUSSE ACTIVE AEROSOL

Version: 1

Date de la première édition: 11/09/2014

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

|  |  |
|--|--|
| 14. 1. Information(s) générale(s):   | Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air. |
| 14. 2. Numéro ONU:   | 1950   |
| 14. 2. 1. Nom d'expédition des Nations unies:  | AÉROSOLS inflammables  |
| 14. 3. Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID):             |  |
| 14. 3. 1. Classe(s) de danger pour le transport:   | 2  |
| 14. 3. 2. Etiquettes ADR/RID:  | 2.1  |
| 14. 3. 3. Code de classification et dispositions spéciales:  | 5F 190 327 344 625   |
| 14. 3. 4. Instructions d'emballage:  | P003 LP02 /- PP17 PP87 RR6 L2  |
| 14. 4. Voies maritimes (IMDG):   |  |
| 14. 4. 1. Classe:  | 2.1  |
| 14. 4. 2. Polluant marin:  | .  |
| 14. 4. 3. N° FS:   | 2-13   |
| 14. 4. 4. Etiquette(s) IMDG:   | 2.1  |
| 14. 4. 5. Instructions d'emballage:  | P003 /- PP17   |
| 14. 5. Voies aériennes (ICAO/IATA):  |  |
| 14. 5. 1. ICAO/IATA classe:  | 2.1  |
| 14. 5. 2. Etiquettes ICAO/IATA:  | 2.1  |
| 14. 5. 3. Avis ou remarques importantes:   | Aéronef passager et cargo  |
| 14. 6. Dangers pour l'environnement:   | voir point 12  |
| 14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:  | aucun  |
| 14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: | Non applicable.  |

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

|  |  |
|--|--|
| 15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement: | réglementation ICPE<br>Règlement détergent 648-20004<br>Réglementation Aérosol directive 75/324/CEE et adaptations |
| 15. 2. Évaluation de la sécurité chimique:   | Non applicable.  |

### 16. AUTRES INFORMATIONS

|   |   |
|---|---|
| 16. 1. Législation(s) suivie(s):                                  | Les informations données dans cette fiche sont requises aux termes de<br>- annexe VI règlement 1272/2008 & adaptations<br>- directive 99/45 sur les préparations dangereuses et adaptations<br>- CLP 1272/2008 & adaptations  |
| 16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3: | R22 Nocif en cas d'ingestion.<br>R41 Risque de lésions oculaires graves.<br>R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.<br>R8 Favorise l'inflammation des matières combustibles.<br>R25 Toxique en cas d'ingestion.<br>R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.<br>R38 Irritant pour la peau.<br>R10 Inflammable.<br>R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. |

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## K2R DETACHANT AVANT LAVAGE MOUSSE ACTIVE AEROSOL

Version: 1

Date de la première édition: 11/09/2014

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau  
R53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

16. 3. Avis ou remarques importantes:  
Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant de la CE que nationales et communautaires.  
Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.  
Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relative à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

16. 4. Restrictions:  
Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).

16. 5. Historique:

16. 5. 1. Date de la première édition: 11/09/2014

16. 5. 2. Version: 1

16. 6. Réalisé par: Danièle SAVILLE (daniele.saville@wanadoo.fr)